**EAPN France : CA du 26 11 2018**

Excusés : J.P.Bultez, Olivier Marguery, Michel Blanchard, Sylvie Le Bars, Dominique Paturel, Manu Bodinier, Laura Slimani.

**Présents : G. Janvier, Jeanne Dietrich, Richard Delplanque, Michel Mercadié, François Boulot, Bruno René-Bazin**

Absents : Perrine Jospin FADS, UR Hauts de France- Picardie.

Assistait au Conseil : Giorgia Ponti, stagiaire.

**Accueil par le Président :**

Désireux de souligner le lien nécessaire entre la solidarité et l’intérêt général, le Président introduit le Conseil en citant un passage du livre de Stefan Zweig « die Welt von Gestern » « Le Monde d’hier » (pp. *234 ,35 poche*.) A propos du premier vol du Zeppelin et de sa chute, il écrit : *« Grâce à la fierté qu’inspiraient à chaque heure les triomphes sans cesse renouvelés de notre technique, de notre science, pour la première fois un sentiment de solidarité européenne, une conscience nationale européenne, était en devenir… Durant ces années, chacun de nous a aspiré en lui la force qu’il tirait de l’élan général de notre époque et sa confiance personnelle s’est accrue de la confiance collective*». Guy Janvier conseille également aux membres du Conseil de consulter le rapport de l’ONPES « *Qui sont les pauvres aujourd’hui ?* », mis en ligne sur le site de EAPN France.

1. **L’ordre du jour est approuvé** **avec l’ajout de la récente Rencontre européenne des Personnes en Situation d’Exclusion.**
2. **Le compte-rendu du CA précédent est approuvé**.

1. **CETA lettre aux Parlementaires français :**

Conformément à la commande du CA, Michel Mercadié présente un projet de lettre aux Parlementaires. (Document joint)

A l’issue du débat et compte-tenu du vote de ratification tardif, (il est prévu pour l’automne 2019**), le Conseil souhaite d’abord interroger le gouvernement sur sa position. Le projet de courrier aux Parlementaires est maintenu, mais ce courrier sera envoyé dans un deuxième temps. D’autre part, il ne sera pas fait allusion à la diminution éventuelle des pouvoirs des Parlements nationaux.**

**Le Secrétaire rédigera donc deux nouveaux textes dans ce sens et les soumettra à l’appréciation des membres en vue d’une adoption au prochain CA.**

1. **Européennes :**

A l’initiative d’EAPN France, un grand nombre d’associations de solidarité se sont réunies pour adopter une position commune à l’horizon des élections européennes de mai prochain. Ce collectif prépare un manifeste et un calendrier commun. (Giorgia Ponti et un stagiaire de la FAS sont chargés de rédiger un projet). L’UNIOPSS organisera ~~le premier~~ un événement le 14 mars à Strasbourg. En janvier paraîtra le manifeste. En mars sera présenté le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement. Enfin, en avril, un grand événement public clôturera la campagne que l’on pourra suivre sur le site # PourUneEuropeSolidaire et au plan européen sur MEGA (« Make Europe Great for All). L’objectif est de mutualiser les évènements et de monter petit à petit en puissance.

Le débat s’engage ensuite sur les projets de visuels. Le Conseil souhaite que le premier ne parle pas des « exilés », terme réducteur, mais des migrants. Il souhaite aussi que la notion d’accompagnement y soit associée.

Protection sociale : le terme de « véritable » est vague. Pourquoi ne pas parler de protection sociale « efficace » ? Le visuel sur l’Investissement social devrait obligatoirement se situer par rapport au paquet du même nom de la Commission et le distinguer de la protection sociale évoquée par ailleurs ; quant au visuel sur le logement, il faudrait y ajouter l’hébergement ; enfin, le Conseil signale une ambiguïté dans le dernier visuel : s’agit-il des revenus ou des salaires ?

En réponse à une question de François Boulot, il est décidé d’un échange télématique interne à EAPN France, avant la validation du projet de manifeste le 22 janvier.

Michel Mercadié rappelle le manifeste réalisé par le collectif européen de l’Alliance de printemps ; il lui semble que les points 7 et 8 qui correspondent à l’objet social de EAPN France, sont toujours d’actualité et pourraient être repris. Michel les joindra au CR.

Michel souhaite également que soit clairement exprimée la contradiction entre la réalisation des objectifs du manifeste et les politiques néo-libérales mise en œuvre actuellement par l’UE. Sans cette précision, les objectifs présentés dans le manifeste perdraient en crédibilité. Guy maintient néanmoins que l’objectif de rééquilibre des comptes publics doit être maintenu, tout en excluant du calcul du déficit les dépenses d’investissement social.

1. **EAPN UE**

-**Texte sur le PNR français** : cf. le document sur le site. Le précédent CA avait décidé de revenir sur les points suivants : les « déséquilibres macro-économiques ». Il y a désaccord sur la nécessité de les corriger, en particulier en période de très faible croissance. Concernant les migrants, le Conseil préfère parler de « régulation » plutôt que de « maîtrise ».

 **-AG de Vienne** : 3 personnes représentaient EAPN France : Le Président, Richard Delplanque et Giorgia Ponti qui suppléait Jeanne Dietrich, indisponible. Parmi les décisions, à noter l’adhésion d’Emmaüs international, le vote en faveur du même nombre de voix aux élections pour les membres nationaux et pour les associations européennes. Nos représentants ont voté le Budget Prévisionnel 2018, malgré sa présentation plus que tardive. Il n’a d’ailleurs fait l’objet d’aucune discussion.

-**Election du Bureau**. Selon le vote du Comité exécutif, notre candidat, Richard Delplanque devait être élu. Mais, au nom de l’égalité H/F, il a d’abord été considéré comme non élu. Or, du fait de la présence d’ex æquo chez les candidates, il y aurait eu une femme de plus. Le Président a contesté la décision qui ne correspondait à aucune disposition du Règlement intérieur ; il a donc été décidé qu’il y aurait un membre supplémentaire pour réintégrer notre candidat au Bureau. Il sera soutenu dans son travail par les membres du Bureau d’EAPN France. Quant à sa fonction au sein du Bureau, le Conseil souhaite qu’il soit responsable des questions de participation. Le prochain Bureau d’EAPN Europe aura lieu les 18 et 19 décembre.

**Prix du journalisme européen** : des journalistes souhaitent en profiter pour mettre en avant des situations de pauvreté en Europe Le directeur d’EAPN y est favorable. **Le Conseil ne soutiendrait la proposition que si le contrat prévoit un droit de rétractation des personnes filmées.**

**Groupe stratégique** :

Jeanne Dietrich a été reconduite comme notre représentante au sein du groupe stratégique.

A partir des informations contenues dans les rapports du Secours Catholique, de l’Onpes et de l’Observatoire des inégalités, Eapn-France a envoyé à EAPN Europe son rapport annuel sur la pauvreté.

1. **Groupes de travail**

-**Participation :** présence de la FADS, de l’ANSA, de la FAS, de l’Uniopss et du CNLE ; (cf. le lien en bleu dans l’ordre du jour du CA). La première réunion a eu lieu 8 octobre. La seconde aura lieu le 11 12. Les membres sont invités à envoyer leurs commentaires. L’objectif est de définir la plus-value d’un travail sur la participation en lien avec l’UE. RIchard propose d’analyser les limites et les travers de la participation au stade actuel de son évolution.

**Alimentation**: (Voir le lien dans le CR de la réunion de Reims). Il y aura une réunion nationale au printemps sur le Droit à l’alimentation en France, à Reims (région agro-alimentaire). Prochaine réunion : le 12/12/18 à l’Ansa. **Il s’agit de donner une suite aux Etats généraux de l’Alimentation.**

1. **Synthèse Emin II :** (Cf. sur notre site le bilan d’EMIN II).

Le but était de populariser le Revenu Minimum. J.P. Bultez enverra le CR final dès la fin de la dernière réunion. Y aura-t-il une suite ? L’Uriopss des Hauts de France n’y est pas favorable ; l’action était trop tournée sur le parcours en bus et pas assez sur le travail de fond. La gestion du programme a été confuse comme la réflexion sur le fond. Un projet de Directive sur le sujet n’est pas réaliste**. Le CA ne soutiendra pas une éventuel EMIN 3.**

1. **Stratégie Pauvreté en France** :

Voir sur notre site « *Plan pauvreté, les pauvres attendront* », qui résume la position de EAPN France, telle qu’elle a été exposée lors de la présentation du plan.

**9 Finances** : (cf. le budget en pièce jointe). Le Président a obtenu 2550€ d’EAPN Europe sur la participation. l’UNIOPSS doit encore transférer à EAPN France la subvention de l’Etat de 3800 € ; le Conseil donne son accord à l’embauche d’un ou d’une nouvelle stagiaire. L’UNIOPSS est d’accord pour l’accueillir. Suite aux rappels faits par le Secrétaire, entre 1200 et 1950€ devraient encore rentrer en cotisations 2018. Les comptes devraient donc être à l’équilibre. Le BP 2019 sera soumis au CA à la prochaine réunion.

L‘adhésion de « Revivre », de ATD Fr et d’Emmaüs Solidarité (Paris) sont espérées pour 2019.

**10 Le site EAPN France** : Giorgia Ponti présente les nouveautés qu’elle a apportées au site, qui se trouve considérablement enrichi. Elle a également demandé aux membres de le référencer sur leur propre site.

Le débat sur les minima sociaux avec J.C. Barbier, une Vice-Présidente du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et la représentante d’ATD, avec la participation du Guy Janvier, de Jean-Pierre Bultez et de Richard Delplanque a été filmé et publié sur le site. Il s’est déroulé en 2 temps : d’abord une comparaison européenne, puis la présentation de l’allocation universelle d’activité de la France.

**Michel note que malgré son intérêt, le débat s’est achevé sans conclusion. Le Conseil devrait donc travailler à une position d’EAPN sur le sujet.**

**Le Conseil félicite Giorgia pour son travail sur le site.**

1. **Question Diverses : Rencontres européennes :** faute de temps et en raison de l’absence de Perrine Jospin, la coordonnatrice pour la France, **le sujet a été reporté au prochain CA.**

**Prochain C.A. : le 22 janvier comme prévu (au Secours Catholique, Salle Romero, 106 Rue du Bac, 75007). Pour les suivants un questionnaire « doodle » sera envoyé aux Administrateurs.**